

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS  
LE 19 OCTOBRE 2015 À 19 H 15**

Étaient présents :

- Madame Julie Cabral, parent
- Madame Marianne Thérien, parent
- Madame Annie Lalongé, parent
- Monsieur Mario Ledoux, parent
- Madame Giuseppina Terranova, parent
- Madame Martine Archambault, enseignante
- Madame Anne-Marie Côté, enseignante
- Madame Manon Larose, enseignante
- Madame Sophie Richer, enseignante
- Monsieur Christian Descôteaux, directeur

Étai(en)t absent(s) :

- Madame Annie Robert, Service de garde
- Monsieur Michel Pichet, représentant de la communauté

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajouts : 10.7.1 Autobus (sécurité)  
10.7.2 Jeux vidéo au SDG  
10.7.3 Dérogation aux règles alimentaires  
10.7.4 Changement d'enseignant dans le groupe 302

Madame Sophie Richer propose l'adoption du procès-verbal.  
ADOPTE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 15-16-001

3. Nomination d'un(e) secrétaire

Conformément à l'article 69 LIP, Monsieur Christian Descôteaux est désigné pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2015-2016.

Proposé par Madame Anne-Marie Côté  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE #15-16-002

4. Informations de la direction

4.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (doc. 1)

Monsieur Descôteaux présente aux membres les documents : Pouvoirs du

	<p>conseil d'établissement et Foire aux questions. Il invite les membres à en faire une lecture d'ici la prochaine rencontre.</p> <p>4.2 Fonctions et pouvoirs de la présidence du conseil d'établissement (doc. 2) Monsieur Christian Descôteaux présente les documents aux membres du CÉ.</p> <p>4.3 Dénonciation de conflits d'intérêts Monsieur Descôteaux informe les membres, que selon la LIP, ils sont invités à remplir la feuille de dénonciation de conflits d'intérêts et la remettre à la direction. Il est à noter que personne ne dit se retrouver dans cette situation.</p> <p>4.4 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements Monsieur Descôteaux invite le futur président, la représentante au comité de parents et son substitut à compléter l'autorisation de divulgation de renseignements afin de pouvoir placer leur adresse courriel sur le site internet de l'école. Il demande également l'autorisation de mettre l'adresse courriel de tous les membres sur le site de l'école. Les membres se disent en accord avec la demande.</p> <p>4.5 Budget de fonctionnement Un budget approximatif de 310,00 \$ est alloué au conseil d'établissement pour les frais de déplacement, de gardiennage et d'autres dépenses connexes au fonctionnement du conseil d'établissement. Les membres se réfèrent au document foires aux questions pour connaître les possibilités.</p> <p>5. Élections</p> <p>5.1 Élection du président du conseil d'établissement Monsieur Mario Ledoux se propose comme président du conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par madame Annie Lalongé, et résolu : QUE monsieur Mario Ledoux soit élu président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p> <p>5.2 Élection de la vice-présidente du conseil d'établissement Madame Marianne Thérien se propose comme vice-présidente du conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par madame Guiseppina Terranova, et résolu : QUE madame Marianne Thérien soit élu vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p> <p>6. Ouverture de la réunion</p> <p>6.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015 Madame Manon Larose propose l'adoption du procès-verbal. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 15-16-003	
CE # 15-16-004	
CE #15-16-005	

6.2 Suivi au procès-verbal

**2.3 Règles de fonctionnement service de garde :** Monsieur Christian Descôteaux fait un suivi sur de nouvelles informations qu'il a reçues pour les frais chargés aux parents au SDG. Il mentionne que d'autres informations doivent suivre et que des changements sont à prévoir pour l'année à venir.

**3.1 Liste des effets scolaires et des déboursés 2015-2016:** Parce que nous accueillons de nouveaux enseignants, monsieur Christian Descôteaux mentionne qu'il y a eu des modifications au niveau des cahiers d'exercices pour les classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Ces changements n'engendrent aucun frais supplémentaires pour les parents. La petite différence sera assumée par l'école.

**3.2 Résolution pour transfert de budget 2015-2016 :** Monsieur Christian Descôteaux indique qu'avec la ponction de 10 000\$ autorisée l'an dernier, il y a eu un ajout 20% (1 jours) pour de l'accompagnement pédagogique en classe. Il précise également qu'un T.e.s. a été engagé et qu'il prévoit augmenter son nombre d'heures. Une demande a été faite à la FISMR.

Le FDS a 16 000\$ en réserve. Si le 10 000\$ est totalement utilisé, il faut penser que l'an prochain sera peut-être la dernière année où on pourra bonifier l'offre de service.

**3.4 Choix photos scolaires :** Un petit retour est fait sur la séance photos de cette année. Monsieur Christian Descôteaux invite les membres à lui faire suivre les commentaires s'ils en reçoivent.

6.3 Signature du registre

Signature du registre par monsieur Mario Ledoux et monsieur Christian Descôteaux.

7. Période de questions du public

Il n'y a pas de question du public.

8. Représentant de la communauté

Puisqu'il n'y a personne, monsieur Christian Descôteaux indique qu'il contactera M. Michel Pichet et le point sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

9. Points de décision

9.1 Dispense de lecture du procès-verbal

Madame Julie Cabral propose une dispense de lecture du procès-verbal lors des réunions du conseil d'établissement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

9.2 Règles de régie interne

Monsieur Christian Descôteaux présente le document « Règles de la régie interne du conseil d'établissement de l'école des Trois-Temps ».

Les modifications suivantes sont proposées :

CE #15-16-007	<p>- 12.1.2 Augmenter le tarif horaire à 6\$ pour un maximum de 24\$.</p> <p>Madame Julie Cabral propose l'adoption des Règles de la régie interne du Conseil d'établissement de l'école des Trois-Temps avec cette modification. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #15-16-008	<p>9.3 Calendrier des séances et plan de travail M. Christian Descôteaux présente le calendrier de travail proposé.</p> <p>Madame Giuseppina Terranova propose l'adoption ce calendrier de rencontres. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #15-16-009	<p>9.4 Programmation des activités et sorties éducatives 2015-2016 Monsieur Christian Descôteaux donne quelques explications sur les montants indiqués. Il mentionne que les coûts sont légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier car il y a moins de sorties à l'extérieur (frais d'autobus). De plus, pour la sortie aux installations olympiques, l'école assume une certaine partie des coûts et il demande que la contribution volontaire, si elle est acceptée, serve pour cette sortie.</p> <p>Madame Annie Lalongé propose d'accepter la programmation des activités et sorties éducatives et l'utilisation de la contribution volontaire. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #15-16-010	<p>9.5 Contribution volontaire 2015-2016 La contribution volontaire demandée par l'école est de 10 \$. La somme sera utilisée pour la sortie aux installations olympiques.</p> <p>Il est proposé par madame Sophie Richer d'autoriser l'école de demander une contribution volontaire de 10 \$ aux parents. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #15-16-011	<p>9.6 Campagne de financement 2015-2016 Il est proposé par madame Julie Cabral d'autoriser la Fondation de l'Instruction de St-Marc-sur-Richelieu de solliciter les élèves de l'école pour une campagne de financement. Les sommes recueillies seront remises à la Fondation. Il est également proposé d'autoriser la campagne « Sautons en cœur » qui aura lieu au printemps. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>10. Points d'échange</p> <p>10.1 Formation conseil d'établissement CSP M. Christian Descôteaux informe les membres du conseil au sujet des formations offertes par la CSP. Les personnes intéressées doivent contacter Mme Julie Pronovost au secrétariat pour les inscriptions avant le 16 octobre (formation pour les membres - formation direction et président - formation budget).</p>

10.2 Fond à destination spéciale

Monsieur Christian Descôteaux complète le point vu en suivi et mentionne qu'il ne prévoit pas utiliser la totalité du 10 000\$ autorisé.

10.3 Correspondance

Monsieur Christian Descôteaux remet à monsieur Mario Ledoux, une enveloppe adressée au président du CÉ.

10.4 Parole à la représentante du comité de parents

Aucune information particulière.

10.5 Parole à la technicienne du service de garde

Madame Annie Robert étant absente, le point est reporté.

10.6 La vie à l'école

Monsieur Christian Descôteaux et les enseignantes font un court résumé du début d'année et des différentes activités à venir.

10.7 Autre sujets :

10.7.1 Autobus (sécurité)

Monsieur Mario Ledoux mention son inquiétude sur le plancher glissant dans le mini-bus utilisé à la fin des cours. Monsieur Christian Descôteaux mentionne que ce n'est pas un point qui relève du CÉ et qu'il fera le suivi.

10.7.2 Jeux vidéo au SDG

Madame Marianne Thérien fait part de son questionnement face aux périodes d'ordinateur au service de garde. Elle mentionne que les élèves auraient accès à des jeux à caractère violent ou de mauvais goût. Suite à des discussions, certains membres se questionnent sur la pertinence d'avoir une telle période. Il est mentionné que c'est peut-être plus acceptable lorsqu'il pleut ou qu'il fait très froid mais qu'il faudrait prioriser les jeux extérieurs. Par contre, d'autres membres mentionnent que c'est la réalité des jeunes d'aujourd'hui.

Monsieur Christian Descôteaux mentionne que les élèves ont accès à qu'une période d'ordinateur par semaine. Il mentionne également qu'un seul parent lui a fait part de son malaise.

Monsieur Christian Descôteaux indique qu'il fera un suivi avec le service de garde pour la supervision des jeux auxquels les élèves ont accès afin de prioriser les jeux éducatifs. Il mentionne également qu'il regardera pour sonder les parents utilisateurs du SDG sur leur vision face à ce type de période.

10.7.3 Dérogation aux règles alimentaires.

Il est proposé par madame Annie Lalongé de permettre bonbons et friandises lors d'activités spéciales comme Halloween et Noël.

CE #15-16-012

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE #15-16-013

10.7.4 Changement d'enseignant dans le groupe 302

Discussion sur la situation vécue par les élèves du groupe 302. Il est mentionné que les droits parentaux sont conventionnés et que l'école n'a pas droit de regard sur cet aspect.

Par contre, monsieur Christian Descôteaux veillera à ce que l'information se rende bien aux parents concernés.

11. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le 30 novembre 2015.

12. Levée de l'assemblée

Madame Martine Archambault propose la levée de l'assemblée à 21 h 00.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Mario Ledoux, président

\_\_\_\_\_  
Christian Descôteaux, directeur